



Conservez votre logement actuel en résidence Crous jusqu'en 2020 : mode d'emploi

Vous êtes actuellement logé(e) dans une résidence universitaire du Crous Nice-Toulon et souhaitez faire une demande de renouvellement pour l'année universitaire 2019-2020. La date limite pour faire cette demande est le **12 avril 2019**.

Voici la marche à suivre :

1 – vous devez obligatoirement avoir saisi votre Dossier social étudiant (DSE) ou Logement étudiant international et avoir transmis au Crous tous les documents demandés, selon les modalités indiquées, au plus tard le 12 avril 2019. Pour cela vous devez vous rendre sur www.meservices.etudiant.gouv.fr

2 – vous devez faire une demande de renouvellement sur www.meservices.etudiant.gouv.fr , rubrique *Cité'U* avant le 12 avril 2019.

Vous ne pouvez demander le renouvellement que sur le type de logement et la résidence dans laquelle vous êtes logé(e) actuellement (sauf pour les résidences Collinettes, Fusains et Coudon qui ont un autre dispositif).

Si vous souhaitez faire des demandes de logement dans d'autres résidences, vous devez constituer un Dossier social étudiant (DSE) ou Logement étudiant international (LEI), puis aller sur www.meservices.etudiant.gouv.fr , rubrique *Trouver un logement en résidence Crous* pour formuler des vœux.

Rappel des 6 conditions obligatoires pour obtenir un renouvellement

Dans le cadre d'un renouvellement, le résident doit OBLIGATOIREMENT remplir TOUTES les conditions indiquées ci- dessous :

1. Remplir les conditions de ressources pour être **boursier** en 2019-2020 (pour les étudiants relevant du Dossier social étudiant) ou être étudiant **international**
2. Avoir saisi un **Dossier** social étudiant ou Logement étudiant international et avoir transmis au Crous tous les **documents demandés** selon les modalités indiquées **au plus tard le 12 avril 2019**
3. Occuper votre logement sans interruption, **y compris en juillet et août** 2019 (un départ anticipé vous privera du renouvellement)
4. Être à jour du **paiement de vos loyers** au 12 avril 2019
5. **Ne pas faire l'objet d'une mesure de non-réadmission** pour motif disciplinaire d'ici la fin de l'année (l'acceptation éventuelle des étudiants ayant reçu un avertissement fera l'objet d'une étude spécifique)
6. **Ne pas être dans votre 7ème année d'hébergement** dans une résidence du Crous Nice-Toulon

Vous recevrez après votre saisie dans *Cité'U* un mail de confirmation d'enregistrement de votre demande qui sera traitée par le Crous d'ici mi-mai.

ATTENTION : si, en parallèle de votre demande de renouvellement vous demandez sur *Trouver un logement en résidence Crous* d'autres résidences situées dans la même ville que votre logement actuel, ces vœux seront annulés en cas de confirmation de votre renouvellement.

Demander son renouvellement en images

Connectez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr



Suivez-nous etudiant.gouv.fr [Inscription](#) [Connexion](#)

MesServices.etudiant.gouv.fr

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse
- ARPE
- Aide à la mobilité master

TROUVER UN LOGEMENT

- En résidence Crous
- Chez un particulier
- Bed & Crous bouger / voyager

GÉRER SON LOGEMENT

- Cité'U
- Visale

ACCÉDER AUX AUTRES SERVICES

A LA UNE

LOGEMENT 2018-2019

Après avoir fait une demande de dossier social étudiant (DSE) et pour choisir votre logement pour la prochaine rentrée universitaire:

A la rubrique « Trouver un logement », cliquez sur « En résidence Crous ».

CHANGEMENT D'INE

Si vous avez déjà demandé un DSE avec votre ancien INE, vous devrez avec l'envoi de votre DSE, ajouter un courrier en précisant votre nouvel INE et joindre un justificatif de cet identifiant.




Votre Crous procédera à la modification de l'identifiant dans votre dossier.


ADRESSE MAIL UNIQUE

UNE adresse mail = UN utilisateur (et pas une famille)

NB : c'est la raison pour laquelle certains dossiers issus de PARCOURSUP ne peuvent pas être créés automatiquement dans MesServices :





Cliquer sur la rubrique Cité'U

Suivez-nous   etudiant.gouv.fr  [Mon profil](#) [Déconnexion](#)

 **MesServices**.etudiant.gouv.fr




TARTEMPION JULIE
NUMÉRO PROVISoire : 9916D07504J

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE



 Demande de dossier social étudiant (DSE)  Suivi du dossier social étudiant (DSE)  Simulateur de bourse  ARPE

 Aide à la mobilité master





TROUVER UN LOGEMENT





 En résidence Crous  Chez un particulier  Bed & Crous bouger / voyager

GÉRER SON LOGEMENT

 Cité'U  Visale

ACCÉDER AUX AUTRES SERVICES

 Trouver un job étudiant  Prendre RDV avec le Crous  Payer sur le campus  Trouver un resto' u ou une résidence

 Crous favoris  Bons plans  Orientation scolaire et professionnelle  La presse gratuite sur smartphone

A LA UNE

LOGEMENT 2018-2019

Après avoir fait une demande de dossier social étudiant (DSE) et pour choisir votre logement pour la prochaine rentrée universitaire:

A la rubrique « Trouver un logement », cliquez sur « En résidence Crous ».

CHANGEMENT D'INE

Si vous avez déjà demandé un DSE avec votre ancien INE, vous devrez avec l'envoi de votre DSE, ajouter un courrier en précisant votre nouvel INE et joindre un justificatif de cet identifiant.

Votre Crous procédera à la modification de l'identifiant dans votre dossier.

ADRESSE MAIL UNIQUE

UNE adresse mail = UN utilisateur (et pas une famille)

NB : c'est la raison pour laquelle certains dossiers issus de PARCOURSUP ne peuvent pas être créés automatiquement dans MesServices :

Changer l'email dans PARCOURSUP pour l'étudiant qui n'a pas été créé automatiquement

ACCUEIL INSCRIPTION CONNEXION FAQ LIENS UTILES MENTIONS LÉGALES ASSISTANCE ETUDIANT.GOUV.FR

Copyright © 2015 Tous droits réservés.

Choisissez le Crous Nice-Toulon

Vous arrivez sur votre page personnelle. Merci de lire attentivement les critères de renouvellement (énoncés également sur la première page de ce document) et les informations données.

Cliquez sur « Demander mon renouvellement »

Le bouton n'apparaît que si vous avez au préalable saisi un Dossier social étudiant (DSE) ou Logement étudiant international (LEI).



The screenshot shows a web interface with a blue header bar containing the text "CITÉS EN ATTENTE DE PAIEMENT". Below the header is a table with three columns: "Début", "Fin", and "Cité". The first row of the table contains the dates "19/08/2016" and "30/09/2017", and the text "Résidence Daniel Faucher". To the right of the table, there are several buttons: "Payer le loyer", "Transférer le paiement", "Dernier avis d'échéance", "Téléchargement attestation caf", and "Demander mon renouvellement". A red arrow points from the top right of the page to the "Demander mon renouvellement" button.

Début	Fin	Cité
19/08/2016	30/09/2017	Résidence Daniel Faucher

Après validation, vous voyez apparaître un bandeau vert vous précisant que votre demande a été enregistrée et vous recevrez un mail de confirmation d'enregistrement de votre demande de renouvellement.